ATTESTATION D'ASSIDUITE ET DE REUSSITE

Session N° A260ABA

Je soussigné, Cédric HACHEZ, agissant en qualité de Co-Directeur Général de Positiv' Formation, certifie que :

Monsieur Mohamed ANTIT

Entreprise : Intérim Qualité
44550 - MONTOIR DE BRETAGNE

Suit la formation

ECH002 - Monteur d'échafaudages

En vue d'atteindre les objectifs suivants

Objectifs :
- Identifier les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- Adopter un comportement responsable lors de la mise en œuvre ou de l'utilisation d'échafaudages.
- Communiquer, rendre compte.
- Aménager l'aire de travail.
- Mettre en œuvre et utiliser les matériels et équipements assurant sa propre sécurité.
- Monter et démonter une structure simple d'échafaudage fixe et roulant (préfabriqué et/ou multidirectionnel et/ou tubes et colliers).
- Installer des planchers de travail et de circulation.
- Mettre en œuvre les dispositifs assurant la stabilité de l'échafaudage.
- Mettre en œuvre les dispositifs adaptés aux contraintes particulières des chantiers.
- Contrôle périodique et entretien des éléments d'échafaudage. Appliquer les principes de manutention de la profession.

Il a réalisé les tests de fin de formation et a reçu un avis : FAVORABLE

Date(s) et durée : **du lundi 6 au vendredi 10 juillet 2026**
et ce pour une durée de 35.00 heures
Format formation : Présentiel

Lieu : Positiv Formation 44 - Agence Montoir - 103 rue Henri Gautier - 44550 MONTOIR DE BRETAGNE - Tél : 02.40.42.07.28 -

Méthodes d'évaluation(s) : Les évaluations sont effectuées en continu pendant toute la durée de la formation. Questionnements oraux, questionnaires à choix multiples, évaluation pendant la partie pratique avec grille d'évaluation pratique. Note globale supérieure ou égale à 70/100. Objectifs 2 + 5 supérieurs ou égaux à 14/20. Objectifs 6 + 7 + 8 + 9 supérieurs ou égaux à 35/50. Dans le cas où le stagiaire n'aurait pas répondu aux trois critères permettant l'obtention du niveau "Monteur", il sera validé au niveau "Aide Monteur" sous réserve d'obtenir une note minimale de 35/50 aux objectifs 1+4+5+6+10. A l'issue des épreuves de fin de stage effectuées dans le respect des objectifs fixés par le référentiel de compétence, l'organisme de formation délivrera, en cas de réussite, une attestation aux candidats, valant reconnaissance par le Syndicat. Dans le cas où le stagiaire aura satisfait aux critères d'obtention mais ne disposerait pas de l'expérience requise, il recevra une attestation de fin de stage. L'attestation de formation professionnelle sera délivrée au vu d'une attestation d'activité de 3 à 6 mois fournie par l'employeur.

Positiv' Formation est agréé par le SFECE. Cette attestation vaut reconnaissance par le Syndicat.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, Règlement UE 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données vous concernant, que vous pouvez exercer en nous contactant par mail à contact@positivformation.com ou par courrier : Positiv' Formation - Z.A. l'Hermitière 35230 ORGERES
Ces données sont conservées pendant 10 ans et sont destinées à l'usage exclusif du Centre de Formation Positiv' Formation

Durée de Validité : Préconisation : 5 ans

Fait pour servir et valoir ce que de droit

ORGERES, le 21 juillet 2026

Cédric HACHEZ

Co-Directeur Général

POSITIV FORMATION
Z.A. de l'Hermitière
9 rue de l'Épine
35230 ORGERES
Tél. 02 99 42 57 46 / Fax : 02 99 42 52 96
Siret 488 251 281 00033 - APE 8559 A

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, Règlement UE 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données vous concernant, que vous pouvez exercer en nous contactant par mail à contact@positivformation.com ou par courrier : Positiv' Formation - Z.A. l'Hermitière 35230 ORGERES
Ces données sont conservées pendant 10 ans et sont destinées à l'usage exclusif du Centre de Formation Positiv' Formation